

Déclaration préalable CSSCT Local du 24 avril 2023

Mesdames et messieurs

La CFDT-VNF a décidé de participer à cette Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail Locale, tout comme elle participera au CSAL de cette semaine.

Cette participation remet elle en cause l'engagement de la CFDT-VNF dans sa lutte contre la réforme des retraites ?

NON, nous tenons à le rappeler, la réforme des retraites avec le report de l'âge légal à 64 ans est injuste, injustifiée et a été adoptée avec une méthode qui est certes légale mais très contestable sur le plan démocratique. La majeure partie des Françaises et des Français reste opposée à cette réforme bien que la loi soit désormais promulguée. Il en est de même pour nous, représentants de la CFDT-VNF DTRS.

Nous avons toujours été, depuis le début, opposée à cette réforme des retraites et nous n'avons pas changé d'avis : **la retraite à 64 ans c'est non !**

La confédération CFDT a été claire sur le fait qu'il serait nécessaire de tenir un délai de décence avant de reprendre les discussions avec ce gouvernement suite à ce passage en force car il n'était nullement question de pousser une porte restée fermée pendant 3 mois.

Le prochain appel unitaire est d'ailleurs programmé pour le 1er mai.

Nous vous invitons toutes et tous à vous mobiliser à cette occasion pour exprimer la contestation.

Pour ce qui est de la CFDT-VNF, même si le boycott des instances a été décidé au niveau de l'intersyndicale ministérielle, elle considère que les instances de VNF ne se tiennent pas à la même échelle. Il y a une différence entre un ministère piloté par un ministre du gouvernement et un établissement public avec ses directions territoriales.

Aussi, de son côté, les choses sont claires : La CFDT-VNF sera mobilisée partout contre ce projet de réforme ou tout autre projet qui irait à l'encontre des personnels de VNF et elle sera présente partout où il est possible de faire entendre la voix des personnels et défendre leurs intérêts. Pour autant, l'attitude du Président de la République et de son gouvernement, ne peut justifier selon nous, de ne plus discuter des sujets qui sont le quotidien des personnels surtout lorsqu'ils n'ont rien à voir avec le conflit national qui nous oppose au gouvernement.

A VNF, les organisations syndicales sont d'accord sur le fond c'est-à-dire contre la réforme des retraites mais pas sur la méthode à savoir boycotter systématiquement toutes les réunions de VNF pour s'opposer à la réforme des retraites ! Clairement, outre laisser les mains libres à la direction pour avancer seule, en quoi le fait de ne pas faire entendre la voix des personnels dans ces instances, où nous avons été élus pour porter des propositions et obtenir des avancées, irait dans l'intérêt des personnels ? La CFDT-VNF ne fait pas ce lien.

Ne pas siéger ne permettrait pas de sensibiliser davantage un gouvernement obtus et « borné » pour qui les instances de VNF sont transparentes MAIS siéger permettra de faire avancer les choses pour les personnels.

Nous respecterons les choix de chaque organisation syndicale et nous entendons que ce respect soit réciproque et que chacune des organisations syndicales de VNF reste libre de ses choix et de ses actions.